

# LE PETIT NAUJACAIS



Bulletin municipal bimestriel de la Commune de Naujac-sur-Mer



*Marché Nocturne*

NAUJAC sur MER

TOUS LES SAMEDIS A 19H00  
DEVANT LA MAIRIE  
JUSQU'AU 24 AOÛT

VENEZ DÉGUSTER LES PRODUITS  
SUR PLACE A TOUR D'UN MOMENT  
CONVIVIAL

N'OUBLIEZ PAS VOS COUVERTS !

Organisé par le Comité des Fêtes « Naujac Animations »



## SUR L'AGENDA :

- **Marché gourmand tous les samedis soir jusqu'au 24 août**
- **Cérémonie le 28 juillet à 10h30 à Vignes-Oudides**
- **Exposition photos du 3 au 10 août, salle J.L Hosteing**
- **Vide grenier le 15 août à Saint-Isidore**
- **Messe de Sainte-Philomène le 17 août à 17h00**

# NAUJAC-SUR-MER

## ST ISIDORE

### UNE FRICHE INDEFRICHABLE



Une odyssée qui a commencé le 30 juin 1992, soit il y a vingt-sept ans et qui, malgré l'opiniâtreté de la collectivité, les diverses offres des investisseurs, l'intérêt porté par les représentants de l'exécutif à cette opération de salubrité et d'esthétique (les quatre derniers Sous-préfets favorables à cette réhabilitation), le terrain de 11 hectares et ses vestiges sont abandonnés à une nature sauvage et rien n'a été concrétisé. C'est à croire que l'intérêt public qui devrait, selon nos principes républicains, être prévalent se heurte à une puissance supérieure quasi inébranlable de la liquidation judiciaire et que son destin est entre les mains et au bon vouloir du

liquidateur judiciaire. Dans ce contexte, nous ne sommes plus au jeu du « mieux-disant » mais du « plus offrant », c'est-à-dire que l'intérêt public se trouve pieds et poings liés face à l'intérêt particulier. Il semble ici que la législation soit défaillante, dans la mesure où il n'existe pas de délai minimum imposé au liquidateur pour faire aboutir une affaire. Au lieu de cela, ce dernier peut jouer sur le temps pour justifier les honoraires qu'il perçoit durant cette « prolongation ».

La friche constitue, non seulement une anomalie paysagère mais présente des dangers potentiels pour autrui : bâtiments en ruines, gravats, puits, toitures amiantées, ferrailles et zone polluée. Aucune mise en sécurité sérieuse n'a été effectuée par le liquidateur qui renvoie sur la commune ce genre de responsabilité et le soin de prendre, toujours à la charge de la collectivité, un arrêté de périls.

Après un premier projet de lotissement non abouti (projet Safran), de nombreux investisseurs se sont présentés avec des propositions différentes adaptées aux possibilités du site. Aucune de ces propositions n'a été retenue par le liquidateur et présenté au juge-commissaire qui doit, en dernier recours, valider l'opération. Il faut savoir que la parcelle est grevée par un problème de pollution. En effet, pendant plusieurs années, l'usine du Flamand a employé divers produits chimiques (créosote notamment) pour traiter les bois et le sol a absorbé ces produits. Des piézomètres ont été installés pour suivre l'évolution de l'infiltration. Tout investisseur qui désire acquérir le bien pour en faire un espace fréquentable par le public devra s'acquitter d'abord des frais de dépollution, soit un million deux-cent mille euros, valeur du foncier en sus. Cette contrainte a découragé plusieurs candidats.

Le rôle de la commune a consisté en l'occurrence à faire baisser les exigences des divers liquidateurs en agissant successivement auprès de M<sup>e</sup> Lonné, M<sup>e</sup> Malmezat-Prat et aujourd'hui M<sup>e</sup> Lucas-Dabadie. Le prix de la friche avait été fixé par M<sup>e</sup> Lonné à 1 200 000 euros, puis vu les carences successives à 800 000 euros par Me Malmezat-Prat.

Evaluation encore trop ambitieuse au regard des frais afférents évoqués précédemment. Les nombreux projets présentés ont buté sur cette équation financière difficile à résoudre sans un geste du liquidateur. Pour sa part, la commune a fait l'effort de se porter acquéreur pour une somme compatible avec son budget, soit 50 000 euros.

Vous pouvez deviner aisément l'issue de la tractation... Tenant compte de deux contraintes supplémentaires à la périphérie de la parcelle une zone dévolue au PPRIF, bande de 50 mètres non constructible plus une zone humide protégée, ce qui occulte sérieusement l'espace d'aménagement pour tout projet.

La situation stagne, la pollution continue, les dangers persistent et la parcelle attend toujours qu'on lui reconnaisse et qu'on lui rende sa vocation d'espace public.

Enfin, suite au dernier contact téléphonique de décembre 2018 entre Monsieur le Maire et Me Lucas-Dabadie nouvellement en charge du dossier, la somme de 150 000 euros était le plafond fixé par cette dernière pour l'acquisition du terrain.

Dernière offre en date de janvier 2019 qui apporte une lueur d'espoir : Un investisseur local a fait une offre d'achat pour 200 000 euros, sans condition suspensive. C'est-à-dire qu'il peut devenir propriétaire du terrain sans préjuger de la validation reconnue de son projet. Il prend ce risque et a déjà déposé un chèque de caution de 20 000 euros. Il s'agirait d'un centre de vacances-nature avec des constructions légères, accessibles à de petits budgets (genre cabanes de pêcheurs). Il attend toujours une réponse de l'instance décisionnaire, à savoir le liquidateur.

Verrons-nous enfin la friche défrichée et Saint-Isidore offrir un nouveau visage aux résidents et aux touristes ? ...Et la collectivité soulagée de ce véritable mythe de Sisyphe ?

**Le Maire de Naujac-Sur-Mer  
Jean-Bernard DUFOURD**

Copie à :

Monsieur Le Député de la Gironde

Madame la Préfète Région Nouvelle-Aquitaine.

Monsieur le Sous-Préfet de Lesparre.

Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Bordeaux.

Madame la Commandante Gendarmerie de Lesparre

Mme la Conseillère Départementale chargée du Tourisme

Le cabinet de liquidation judiciaire Malmezat-Prat, Lucas-Dabadie.

Les Presses locales.

## UNE PETITE CÉRÉMONIE EN TOUTE HUMIDITÉ !



La cérémonie du 8-Mai s'est déroulée, après la manifestation de la plantation des arbres des nouveaux petits Naujacais. Devant le monument aux morts, en présence des élus, du Conseil Municipal, des enfants, des porte-drapeaux, des autorités civiles et militaires, ainsi que des écoliers et de nombreux Naujacais. Les

adjoints ont lu le message Ministériel de la secrétaire d'état, suivi de notre hymne national la Marseillaise qui a été reprise à capella par les nombreux participants. À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été servi à la salle des fêtes, ce qui a permis également à notre futur boulanger « Le four à bois de Tayac » de faire connaître son talent et de proposer à la dégustation sa production artisanale. L'ensemble des gourmands présents ont été ravis et impatients de son arrivée prévue fin juin.



**ANIMALIA PARC** a le plaisir d'offrir 20 % de remise à tous les habitants de Naujac-sur-Mer, sur présentation d'un justificatif et cela sur l'ensemble des activités du parc.

- Visite de la ferme
- Accrobranche
- Accrospider
- Jeux gonflables
- Trampoline
- Balade à poney
- Pêche No Kill

Offre valable toute l'année.



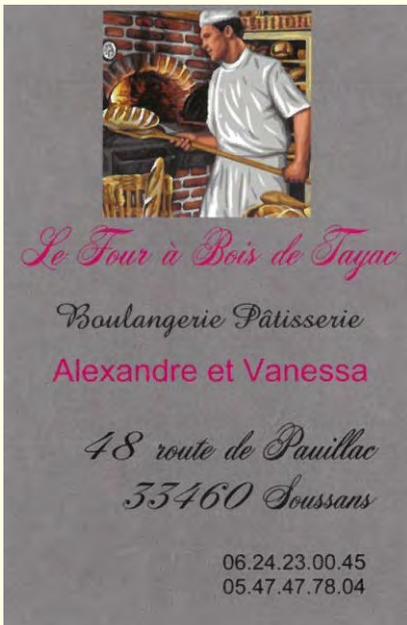
**TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS  
PAVAGE ET AMÉNAGEMENT URBAIN  
ASSAINISSEMENT, VENTE ET LIVRAISON DE SABLE,  
GRAVE BÉTON, TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS**

<b>BUREAUX</b> ZA DE BEAU CHÈNE 33250 CISSAC 05 56 73 18 70	<b>GRAVIÈRES</b> LA LANDE DE POUYÈRE 33990 NAUJAC/MER 05 56 81 19 23	<b>ROUTE DE VENDAYS</b> 33340 QUEYRAC 05 56 59 82 60
--	---	--

UNE SOCIÉTÉ DE Sud-Ouest

**Tel : 05 56 73 00 58**  
Portable : 06 26 78 08 46

**Ouvert tous les midis** \*  
Les week end et en saison ouvert midi et soir  
\*Fermé le lundi



## DU VRAI PAIN SUR LA PLANCHE !

La nouvelle boulangerie située rue du Baron a ouvert ses portes, le 15 juin .

M. WROBLEWSKI est déjà le gérant du Four à bois de Tayac à Soussans. Provisoirement installé jusqu'à l'automne, il prendra place ensuite définitivement dans les locaux de l'ancienne Agence Postale. Venez nombreux casser la croûte avec du bon pain à l'ancienne !

Ouvert tous les jours , sauf le mercredi de 7h30 à 13h00.

## UN SACRÉ COUP DE FOURCHETTE !



La cuisine peut être un lieu de rencontres et un trait d'union entre les générations. Vendredi 21 juin , la salle des fêtes de Naujac a été transformée en une vaste cuisine, à l'initiative de la municipalité, représentée par Mesdames Luxey et Barbe. Un rendez-vous organisé par Silver Fourchette Gironde. Des enfants de CM1 et CM2 de l'école et une dizaine de seniors de la commune

ont joyeusement cohabité.

Au menu, un atelier à quatre mains, goûter, plaisir et santé, avec des échanges sur l'équilibre alimentaire et la mise en pratique d'une cuisine en groupes intergénérationnels, suivie d'une dégustation. À la baguette, Solenn Le Divenah, chef de projet de Silver Fourchette pour le Département, et Nathalie Lesny, diététicienne à la Maison de santé de Hourtin. Pendant deux heures, les participants ont bénéficié de conseils interactifs et ludiques sur les fondements d'une cuisine saine et équilibrée, conçue pour le bien-être et le plaisir de chacun. Avec concrètement la production de pâtisseries - mendiants au chocolat et tartes aux fruits - préparées ensemble et dégustées ensuite par tous avec gourmandise.

Créée en 2014, Silver Fourchette est une association qui donne aux seniors des clés pour améliorer leur santé grâce à une alimentation équilibrée et adaptée qui s'appuie sur notre culture gastronomique.

En effet, l'alimentation est, avec l'activité physique, le vecteur le plus efficace pour agir sur sa santé et préserver ses facultés. Au programme, des ateliers-cuisine, des conférences-débats et des projets pédagogiques intergénérationnels comme celui mené vendredi avec les enfants de l'école de Naujac .

R. BOIVINET pour SUD-OUEST.

## NAUJAC SE SOUVIENT TOUJOURS

Samedi 15 juin, notre commune a commémoré le 75<sup>ème</sup> anniversaire du crash de l'avion de la Royal Air Force. Assisté des élus de Naujac, du Conseil Municipal des Enfants, sous la présidence de M. Le Sous-Préfet de Lesparre Jean-Philippe DARGENT, de Sonia Colemyn, Conseillère Départementale, de Béatrice SAVIN suppléante du député Benoit SIMIAN, avec la présence des représentants des Corps Consulaires, de la R A F association et de la British Légion, ainsi que des Élus des nombreuses communes Médocaines, j'ai eu l'honneur d'assister Maître BELLARDIE dans la conduite de cette belle et sincère manifestation.

Étaient présents également de nombreux anciens combattants, des porte-drapeaux d'associations, leurs membres en uniformes avec leurs véhicules de l'époque...75 ans après, les Naujacais se souviennent et sont toujours reconnaissants à la Royal Air Force qui a multiplié ses missions pour défendre la liberté au-dessus des côtes de l'Atlantique...Un des Short Stirling III chargé d'une mission de mouillage de mines, fut le seul appareil à ne pas rejoindre sa base, atteint par la flak allemande, il est venu s'écraser à proximité du camping du Pin-Sec de Naujac sur Mer. Depuis cette date, les corps de l'équipage Thomas Mills, Keith Allen, William Ebsworth, Alan Tym, Cécil Reginald West, Reginald Canwell et James Clark, et le matelot Richard Cox reposent au cimetière de la commune...Nos sept jeunes héros qui n'avaient guère plus de 20 ans, ont perdu la vie en combattant pour la liberté...

Naujac,... 75 ans après n'a pas oublié !



**SARL BOATS-CARS SERVICES**

PORTABLE : 06 10 40 73 67

MAIL : [BOATSCARS@ORANGE.FR](mailto:BOATSCARS@ORANGE.FR)

9 RUE DES CAPUCINES 33990 NAUJAC SUR MER

FACEBOOK : BOATS-CARS SERVICES

SIRET : 842 731 242 RCS BORDEAUX



**Z'ambelli votre plomberie**

**Zambelli clément**  
Plomberie-Sanitaire Dépannage



30 rue de saint Laurent  
33990 naujac sur mer  
06 98 28 84 04  
[zambellivotreplomberie@gmail.com](mailto:zambellivotreplomberie@gmail.com)  
Siret:844 772 459 00013

## INAUGURATION DE L'ESPACE PÊCHE ÉDUCATIVE



Mercredi 15 mai, à 11h, la légère brise n'a pas empêché notre joyeuse troupe de jeunes pêcheurs de se retrouver autour d'un nouvel espace qui leur est consacré, rue de la gravière à Naujac-Sur-Mer (site du S M I C O T O M ). Ce lieu, hors du commun, est né de l'initiative commune de M. Le Maire de Naujac-Sur-Mer, Jean-Bernard Dufourd, de l'Association des Pêcheurs Naujacais et de son président, M. Franck Saudmon ainsi que du Smicotom, représenté par son directeur M. Bastien LAPEYRE.

Mme la Conseillère départementale du canton Nord-Médoc, Sonia Colemy, M. Le Conseiller Municipal d'Eysines, Johnny Caron ainsi que Mme Nicole Luxey, adjointe à la commune de Naujac-Sur-Mer se sont joints à ce moment convivial. L'aménagement du plan d'eau, effectué par l'entreprise Sylvain Tixier, est à saluer, tant l'espace est agréable et permet aux enfants de profiter d'un moment de découverte et de partage, en parfaite sécurité. Ce lieu se veut propice à un apprentissage ludique de la pêche, mais aussi à la découverte de cet endroit si particulier qu'est le pôle Recyclerie - plateforme de compostage et centre de stockage du Smicotom. En investissant l'espace de pêche, les jeunes Médocains ont non seulement l'occasion de découvrir les joies d'une pêche fructueuse, tout en relâchant leurs prises, mais c'est aussi une opportunité pour eux de voir vivre cet endroit et de s'y sensibiliser... Les jeunes pousses médocaines d'aujourd'hui sont les trieurs de demain ! Un espace pique-nique sera prochainement installé, afin de permettre à tous de prolonger le bonheur d'une journée en plein air. Le site est ouvert tous les mercredis, à l'initiative de l'association et les enfants restent sous l'entière responsabilité de leurs parents.

UN NOUVEL ESPACE DE DÉTENTE ET DE BIEN ÊTRE



**CATHY STYLE**  
CRÉATION COIFFURE MIXTE

OUVERT DU  
MARDI AU SAMEDI

SOFA MASSANT SHIATSU  
REVLON - WELLA

6 PLACE DU 11 NOVEMBRE  
33990 NAUJAC SUR MER

05 56 41 27 05

**ENTRETIEN**  
**ESPACES VERTS**  
**NAUJAC SERVICES**  
BRICOLAGE, TERRASSE, ETC

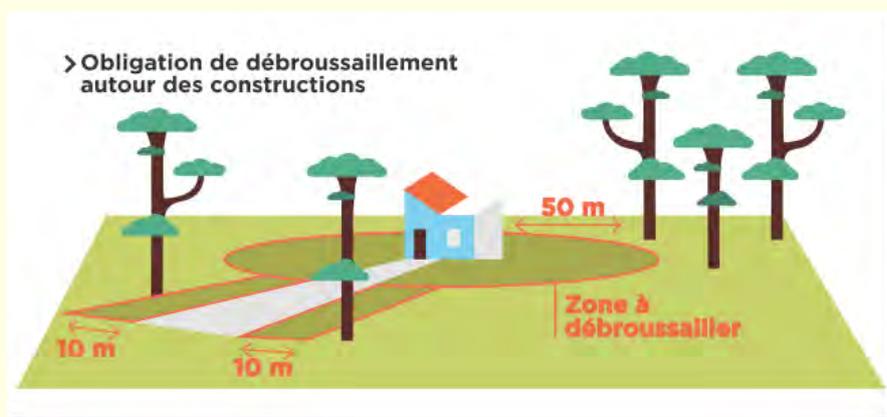
**07 70 38 52 65**

## LE DÉBROUSSAILLEMENT UN DEVOIR ET UNE OBLIGATION

Avec l'arrivée des beaux jours, pensez au débroussaillage autour de vos maisons, campings et lotissements.

Débroussailler autour de son habitation et des voies privées permettant d'y accéder, c'est la protéger du risque incendie. Débroussailler consiste à enlever la végétation basse (fougères, arbustes...), élaguer les branches basses des arbres et éliminer les végétaux coupés. Cela permet de limiter la propagation d'un feu, diminuer son intensité et faciliter la lutte.

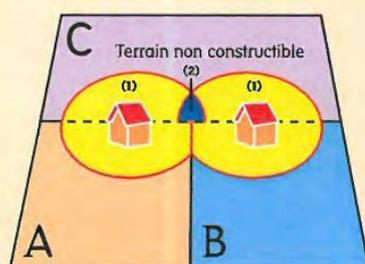
Le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque, c'est-à-dire à tout propriétaire, ayant droit ou au locataire non saisonnier d'un terrain bâti et situé à moins de 200 m des forêts, bois, landes, plantations et reboisements.



Le débroussaillage est obligatoire dans un rayon de 50 m minimum autour des constructions et sur une largeur de 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès à l'habitation.

Le feu ne s'arrête pas à votre parcelle, aussi, si besoin, le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires (ceux-ci ne peuvent s'y opposer).

### 1) Cas des obligations de débroussaillage sur les fonds voisins :



(1) - A et B assument les travaux de débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de leurs constructions.

(2) - A et B partagent à parts égales la charge des travaux de débroussaillage sur le terrain voisin C.\*

A et B préviennent C qui ne peut s'opposer aux travaux (Art. L 322-3-1 du Code forestier).

\*Vous pouvez coordonner les travaux avec vos voisins afin d'en réduire les coûts.

La fiche complète, sur le débroussaillage obligatoire éditée par la préfecture et l'Association Régionale de DFCI est consultable au service urbanisme de la Mairie.

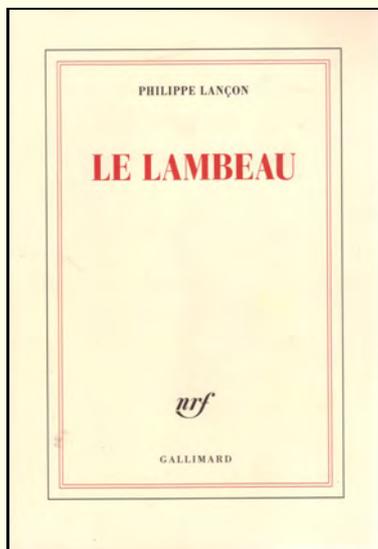
**Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.**

## POUR VOUS GÉLU L'A LU

« Le Lambeau » de Philippe Lançon

Prix Femina 2018

Classé Meilleur livre de l'année



Ce n'est pas une œuvre d'imagination \*, c'est un témoignage mais surtout un récit puissant, réparateur et bouleversant. Philippe Lançon, journaliste, a été grièvement blessé lors de l'attentat de Charlie Hebdo, le 7 janvier 2015. Le bas du visage arraché par une balle, l'auteur raconte sa lente reconstruction, à la fois psychologique et chirurgicale. Sa plume est portée par la grâce quand il évoque les infirmières qui veillent sur lui, le personnel médical et notamment Chloé, sa chirurgienne. Etrangement, il n'éprouve pas de haine envers ses agresseurs mais une profonde affliction mais envers cette mouvance « qui veut priver les hommes de leurs plaisirs et de leurs sentiments au nom du bien qu'elle croit porter en elle, au nom d'un dieu qui se croit autorisé à faire tout le mal possible pour y parvenir ». Et puis quelle leçon de résilience ! (selon le concept mis en lumière par Boris Cyrulnik), dans l'absurdité de la situation : « J'étais un blessé de guerre dans un pays en paix » et encore cette trouble culpabilité qui taraude les survivants envers les collègues qui ont péri dans l'attentat. Fine analyse et profonde introspection de ces temps si lents, si résistants et parfois si immobiles que vivent les patients au long cours. Pourquoi continuer à vivre puisqu'on ne sera plus jamais le même, ni physiquement, ni moralement ? Philippe Lançon répond magistralement à cette question en révélant qu'écrire (témoigner) est un acte de reconstruction mentale qui s'accomplit parallèlement à la reconstruction chirurgicale. Expérience humaine exemplaire.

*\*C'est pour cette raison que l'ouvrage n'a pas obtenu le Prix Goncourt. Même les experts peuvent se tromper.*

### INSCRIPTION AU BUS SCOLAIRE

Tout enfant empruntant le bus scolaire pour se rendre à l'école maternelle ou primaire de la commune doit obligatoirement être inscrit. Les inscriptions sont donc ouvertes jusqu'au 31 juillet prochain. Cependant, cette année, quelques changements viennent impacter ces modalités d'inscription :

Celles-ci se font désormais directement en ligne par les parents sur le site internet de la région Nouvelle-Aquitaine. ([transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)).

Les frais d'inscription sont offerts jusqu'au 31 juillet.

A partir du 1er août, il sera impératif de s'acquitter de frais complémentaires d'inscription de 15 euros TTC.

Cette démarche est obligatoire pour tous les élèves (y compris pour les élèves déjà inscrits les années précédentes). Sans cette inscription, l'enfant ne pourra pas bénéficier du transport scolaire. Une fois l'inscription en ligne effectuée et le dossier validé, la carte de transports sera envoyée au domicile du représentant légal de l'élève.

## INFOS PRATIQUES

### Mairie

Secrétariat : 05-56-73-00-55  
Télécopie : 05-56-73-03-87  
Courriel : mairie.naujac@orange.fr

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h/12h et 14h/17h30

Mardi 9h/12h et 14h/17h30

Mercredi 9h/12h

Jeudi 9h/12h et 14h/17h30

Vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

### **SERVICE URBANISME**

Accueil du public sur RDV uniquement :

Lundi 9h/12h

Mardi 14h/16h

Jeudi 14h/16h

### Ramassage tri sélectif

Bio et tout venant : Tous les vendredis

Bac jaune : Les jeudis des semaines bleues

### Bibliothèque municipale

Le mercredi de 10h00 à 12h00(adultes)

Le mercredi de 10h00 à 11h00 (enfants)

Le samedi sur rendez-vous

### Agence postale

Tel : 05-56-73-00-55

Lundi/mardi/jeudi 9h/12h et 14h/17h

Mercredi 9h/12h - vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

Borne postale, levée à 12h, 10h le samedi

### Recyclerie

Ouverture tous les mercredis de 10h à 17h

Et le 1er samedi du mois

## Etat civil

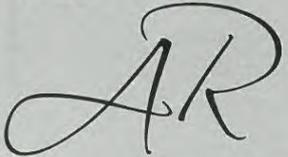
### Mariages :

Claire MAGIMEL et Mickaël JAGOU

Le 7 septembre

Béatrice FOURRIER et Hervé SEURIN

Le 7 septembre



Pompes Funèbres

Alain Robert

28, cours du Mal de Lattre de Tassigny  
33340 LESPARRÉ-MÉDOC  
Tél. : 05 56 73 40 61

6, route d'Avensan  
33480 CASTELNAU DE MÉDOC  
Tél. : 05 56 58 14 76



Menuiserie aluminium - PVC  
Vérandas  
Miroiterie, vitrages isolants  
Stores et toiles  
Portails aluminium  
Volets roulants, battants  
et rideaux métalliques  
Remplacement de casses

ALUMINIER  
TECHNAL  
FABRICANTS INSTALLATEURS AGRÉÉS

**Ets SOMIREY**  
distributeur peintures SIKKENS

**sikkens**

atelier et magasin :  
6, rue A.-Lafittau - BP 19  
33341 Lesparre-Médoc Cédex  
Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87  
somirey@wanadoo.fr  
[www.somirey.com](http://www.somirey.com)



**Entreprise Générale du Bâtiment**  
**NEUF - RENOVATION - EXTENSION**

9 quater rue de la Gravière  
33990 Naujac sur Mer

Tél : 06 14 42 04 51

[pimpernel.mercier@sfr.fr](mailto:pimpernel.mercier@sfr.fr)

## **LE PETIT NAUJACAIS**

**Bulletin d'information  
de la Commune de Naujac-sur-Mer**

Rédaction et impression

Mairie de Naujac-sur-Mer 33990

**Directeur de publication**

**Jean-Bernard DUFOURD**

**Rédacteur en chef**

**Marie-Christine BARBE**

**Equipe rédactionnelle**

**Camille Bégué, Gérard Libert,**

**Marie-Christine Barbe**